

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE II
INSTITUT DE FORMATION ET DE
RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUES
(I.F.O.R.D)

AVRIL 1997

CONCOURS DE RECRUTEMENT

EPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE

(Epreuve commune aux concours A et B)

Durée : 4 heures

Aucun document n'est autorisé

LE CANDIDAT TRAITERA L'UN DES TROIS SUJETS AU CHOIX

SUJET N° 1 :

Quelles réflexions vous inspire cette opinion de René BASTIDE ?

"Il n'y a plus de sociétés primitives : le Tiers monde est devenu au cours des dernières décennies le champ clos des conflits armés, le lieu d'élection des opérations de développement, des déplacements de population et des clubs de vacances".

René Bastide : Le proche et le lointain, Editions Cujas, Paris 1970, p. 140.

SUJET N°2 :

Discutez cette opinion de René BASTIDE :

"Les Africains formés dans nos facultés après de solides études secondaires ont acquis, je ne dis pas des valeurs occidentales, car il ne s'agirait que du contenu de la conscience (...), mais ils ont façonné leurs mentalités et leurs sensibilités, de telle façon qu'ils pensent et sentent exactement comme leurs camarades blancs."

René Bastide : Le proche et le lointain. Editions Cujas, Paris, 1970, p. 140.

SUJET N° 3 :

Dégagez les idées forces du texte proposé ci-dessous et commentez-les.

Donnez un titre à ce texte.

Dans ce contexte, la notion de rareté matérielle renvoie, dans un premier temps, à la crise aiguë de subsistance dont plusieurs pays font actuellement l'expérience. A ce titre, elle englobe aussi bien les diverses formes de pénuries et de disettes que les difficultés d'approvisionnement. Certes, son intensité varie selon les régions, et les contrastes entre villes et campagnes, riches, moins riches et démunis sont frappants. Mais, presque partout, les ressources des populations ont subi une diminution parfois drastique, au moment même où des pressions de tous ordres s'alourdissaient : impôts et paiements divers, dispersion de la propriété, endettement, prêts à gages, fardeau croissant des loyers, fléau de la guerre, déclassements.

Par rareté matérielle, nous voulons aussi signifier quelque chose de plus profond : l'ébranlement des conditions dans lesquelles les Africains de cette fin de siècle déterminent la valeur et le prix qu'ils attribuent objectivement et subjectivement à toutes sortes d'entreprises et de biens, ou encore la subversion des équivalences qu'ils

avaient usage d'établir entre les personnes et les choses, voire la vie et la mort. Ce ne sont donc pas seulement les notions de valeurs et d'équivalence qui sont en crise. Ce sont aussi les procédures de leur formation. Précisons d'emblée que le concept de "valeur" utilisé ici ne renvoie pas d'abord à une instance morale et éthique. Par valeur, nous nous référons à une tension critique caractéristique des temps d'instabilité et d'excessive volatilité, en tant que cette tension brouille la relation qu'une société avait coutume d'établir entre les biens, leur disponibilité ou leur rareté d'une part, et leur destination d'autre part. Or, comment peut-on, de ce point de vue, décrire la situation actuelle?

Remarquons d'abord que de nombreux biens de la possession desquels dépend le bien-être des gens et la satisfaction de leurs besoins essentiels sont désormais hors de la portée de ces derniers. L'absence de possession de ces biens constitue, en soi, un facteur grandissant de malheur, ainsi que l'attestent les accusations en sorcellerie, l'omniprésence de la figure du diable et les confessions sataniques au sein des mouvements religieux pentecôtistes. D'autres biens produits et disponibles voient leur valeur objective se volatiliser. Du coup, leur pouvoir d'acquérir comme équivalent, par le commerce d'échange, une quantité déterminée d'autres biens ou de procurer un revenu est devenu pratiquement nul. De même, n'y a-t-il plus de rapport automatique entre l'étendue de la peine, la productivité du travail et les gratifications que l'on en retire.

Observons, ensuite, que la crise de la valeur et des équivalences (dont la pénurie et la disette sont deux des manifestations) n'affecte pas seulement les biens et leurs quantités, mais aussi leur substance, leur forme, les lieux et les temps de leur échange, voire leur utilité. Des biens autrefois destinés à la satisfaction immédiate des besoins servent désormais à un but lucratif. Les biens publics ou d'intérêt commun sont privatisés. Une profonde confusion s'est instaurée entre la valeur résultant du coût et la valeur résultant de la rareté. Des biens dont les frais de production sont élevés coûtent peu chers ; et ceux dont les frais de production sont peu élevés voient leurs prix grimper, comme non tenu des circonstances d'abondance ou des besoins réels. Sur les marchés, les biens que l'on peut augmenter à volonté par la production sont rares, tandis que ceux qui ne sont pas susceptibles d'être augmentés à volonté abondent. Les choses les plus utiles semblent ne plus avoir de valeur. La valeur des choses les moins utiles et des produits de luxe n'est pas seulement considérable. Les choses les moins utiles sont aussi celles qui sont les plus coûteuses à produire.

Mentionnons, enfin, que cette crise de subsistance et la crise de la valeur et des équivalences qui en est le corollaire ont des causes multiples. Sur le plan international, les nouvelles technologie de communication et de paiement ont comprimé le temps de la finance en le réduisant à un temps purement informatique. Or, le décalage entre ce temps informatique des opérations financières à l'échelle globale et le temps historique des ajustements économiques réels est allé croissant. L'inertie structurel des économies africaines aidant, la prime accordée aux activités spéculatives (un des traits de la globalisation) s'est faite au détriment des activités productives. L'une des ondes de choc de cet écart entre plusieurs échelles de temps et de production est le basculement de pans entiers des économies d'Afrique dans le souterrain.

Plus concrètement, suite aux politiques de dérégulation imposées par les organismes financiers internationaux, les réseaux d'institutions qui, jusqu'à récemment, contrôlaient et administraient les échanges économiques sur le long terme tout en assurant vaille que vaille la distribution des biens se sont effondrés. D'autre part, les réseaux de relations sociales et de patronage que les individus entretenaient avec les parents et les voisins ne permettent plus, à eux seuls, de maintenir le filet de protection nécessaire à l'apaisement des disettes. Enfin, le basculement de nombre d'économies africaines dans les circuits de l'économie souterraine internationale a conduit, non seulement à la prolifération des trafics, mais aussi à l'intensification des luttes sociales. Pour le moment, tendent à sortir victorieux de ces luttes les détenteurs de pouvoirs locaux et ceux qui disposent de la force armée. Ils disposent, mieux que d'autres, de moyens matériels pour contrôler les populations et pour assurer leur main-mise sur l'importation et la revente des denrées ainsi que sur les circuits de la spéculation et du profit.

Un aspect central de cette crise de subsistance a trait au mouvement des prix et à la dévaluation des monnaies. La dépréciation des monnaies a entraîné, à peu près partout, une baisse drastique du prix des biens non échangeables. Tel a notamment été le cas de la rémunération réelle du travail. L'inflation sur les prix des denrées de base a provoqué des réactions en chaîne. Très souvent, le changement de parité des monnaies a été sans effet sur la compétitivité des économies, alors même que la facture des importations nécessaires pour la production s'alourdissait. La fluctuation des prix et leur renchérissement se sont accompagnés d'une rareté sans précédent de l'argent. Des régions entières du continent sont, à l'heure actuelle, entraînées dans un processus d'éviction de l'économie monétaire. Ailleurs, le troc est de retour, tandis que les capacités des autorités de l'Etat à tirer des paiements en nature ou en numéraire sous forme de taxes et autres impôts n'ont jamais été aussi faibles.

Au sein des groupes les plus défavorisés de la population, la jouissance des "dons économiques" se résume dorénavant à l'accès aux ressources alimentaires de première nécessité. Dans bien des pays, l'érosion continue des conditions de vie se conjugue désormais avec la guerre, la maladie et les épidémies. Le résultat de cette combinaison est l'aggravation des dissensions civiles, le recours de plus en plus fréquent aux formes de mobilisations fondées sur l'ethnie, la région ou la religion, et la hausse vertigineuse des opportunités de mort violente. Celle-ci survient, entre autres occasions, au détour des désordres publics et des séditions. Par ailleurs, la protestation populaire de masse prend de plus en plus la forme d'émeutes urbaines sans lendemain. De temps à autres, des mutineries éclatent. Des soldats armés occupent des points névralgiques de la capitale, exigeant le paiement des arriérés de salaires. Là où cela est possible, ils s'emparent du Trésor et l'épuisent avant de piller, de saccager et de dévaliser les boutiques, de brûler les maisons, les automobiles et autres biens.

Plus important encore, l'activité économique s'apparente de plus en plus à l'activité guerrière. Les coupures des routes, la capture des cargaisons, l'escorte des convois, la location des services de sécurité, la protection contre les vols ou la délivrance des sauf-conduits montrent que les frontières entre la production, l'extorsion et la prédation ont été brouillées. On ne sait plus très bien, ni à qui appartient quoi, ni

qui a droit à quoi, encore moins qui doit être exclu de quoi et sur quelle base.

Les constats qui précèdent indiquent deux choses. D'un côté, et dans les conditions actuelles, la question de la démocratie en Afrique nous renvoie nécessairement à une problématique plus large : celle de l'organisation de la vie des hommes et des femmes en société. En d'autres mots, il ne s'agit, ni plus ni moins, de mettre en place de nouvelles formules de la domination légitime. Tel est d'autant plus le cas de la plupart des conflits et des désaccords qui divisent les sociétés et déchirent les Etats africains ont trait, aujourd'hui, aux conditions dans lesquelles a lieu la codification de nouveaux droits et de nouveaux privilèges : qui doit être protégé ? par qui ? à quel prix ? Qui est l'égal de qui ? A quoi ai-je droit du seul fait de mon appartenance à une ethnie ou à une religion ? Qui peut prendre le pouvoir et diriger qui, quand, comment, pendant combien de temps et à quelles conditions ? Qui a droit au produit du travail de qui et contre quelles compensations ? Quand peut-on cesser d'obéir sans être puni ? Qui doit payer l'impôt et quelle est sa destination ? Qui peut contracter des dettes au nom de qui et à quoi doivent-elles être dépensées ? A qui appartiennent les richesses d'un pays ? Bref, qui a le droit de vivre et d'exister et qui ne l'a pas, et pourquoi ?

Il est certain que des réponses à ces questions dépendront, pour les années qui viennent, la cohérence des Etats africains et la capacité de ces pays non seulement à s'auto-gouverner, mais aussi à s'auto-déterminer. Or, les menaces de dissolution interne n'ont jamais été aussi précises. Elles proviennent de plusieurs sources. La pression extérieure, sous la forme de la dette et des contraintes liées à son remboursement, en est une. A l'intérieur, la violence incontrôlée, mise en branle sous le double effet de l'aggravation des inégalités et de la corruption d'une part, et d'autre part, la persistance de désaccords fondamentaux sur la manière de conduire les luttes en cours pour la codification des nouveaux droits et privilèges en est une autre.

Sur un autre plan, la question de la démocratie est indissociable de celle de la ré-invention pure et simple d'un ordre économique capable de "financer" les nouveaux droits évoqués ci-dessus. Dans les conditions historiques actuelles, la jouissance de ces nouveaux droits n'est pas possible dans le seul contexte d'une économie de marché qui serait laissée à elle-même. Elle ne peut devenir une réalité que si, parallèlement à l'existence d'une société civile forte et structurée, la puissance publique, revalorisée grâce à une redéfinition de ses prérogatives et de ses limites, met en place un ensemble de techniques et d'initiatives, soit pour gérer les divisions qui menacent de rendre ingouvernables les pays africains, soit pour en réparer les carences, compenser les misères, réduire les risques, et augmenter les chances de chacun.

Extrait de Achille MBEMBE (1996) pp. 13-39.